

Urkunde Attestation Attestato Confirmation

**Klimaschutz
Protection climatique
Protezione del clima
Climate protection**

L'organisation suisse pour la protection climatique myclimate atteste:

BDO AG

a effectué une contribution volontaire en faveur de la protection climatique en compensant la quantité totale de 2'233 t CO₂ répartie entre ces trois projets suivants:

Quantité de CO₂: 744.00 t «de l'eau potable purifiée en Ouganda»

Quantité de CO₂: 745.00 t «centrale solaire à Monte Plata, République dominicaine»

Quantité de CO₂: 744.00 t «de l'électricité issue des déchets de bois FSC en Amazonie»

Entreprise climatiquement neutre 2023

Zurich, le 5 Avril 2023



Stephen Neff
CEO myclimate

Attestation No.: 307851-53

myclimate – The Climate Protection Partnership est une fondation à but non lucratif de droit fédéral, au bénéfice d'une exemption fiscale, qui s'engage pour la protection climatique
Date de la décision : 5 juillet 2011, Numéro de dossier : 05 10 423